ditw

Retraite Sportive EN PAYS D'AIX

BALADE - Lundi 23 novembre 2026

ROQUES HAUTES ET LE HAMEAU DU TROU – RSPA

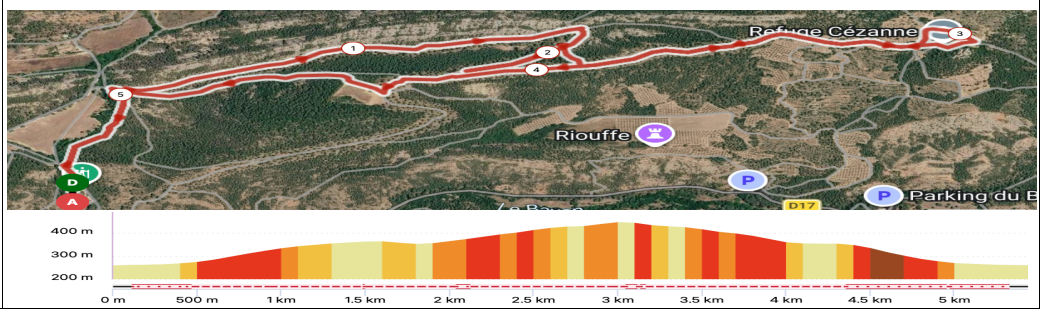
9 h 15 : Départ Aix du Parking du Val de l'Arc
9h 45 : Départ de la balade

Animatrice : Simone SOULLIERE 06 23 44 03 14

Distance : 5.5 km
Durée : 2 h 00

Dénivelé + : 198
IBP : 30

Openrunner : **18313544**



Descriptif et intérêt de la balade :

Nous partirons du parking de l'Aurigon à Roques Hautes pour monter très régulièrement par une large piste vers le refuge Cézanne, le hameau du Trou et sa petite chapelle coincée contre un rocher isolé au milieu d'une aire plate, sur le piémont sud de la montagne.
Le retour se fait par une autre piste avec une descente assez raide par des « escaliers », les bâtons sont largement conseillés.

Au second âge du fer, la zone du Trou était déjà occupée; à l'époque gallo-romaine, le site est ré- occupé mais rien ne permet d'affirmer qu'il l'a été de façon continue ensuite.
Les vicomtes de Marseille héritent du domaine de Bayle (plateau du Cengle) vers 950; ils donnent le castrum de Saint-Antonin aux moines de Saint-Victor ; puis s'y établit la célèbre com- manderie templière en accord avec les moines de Saint-Victor. En 1550, la seigneurie de Saint-Antonin est rachetée par Antoine Donat puis elle passe aux mains de Jérôme Odaly (vers 1550), Louis de Garnier (1650) dont le père avait épousé la dame de Saint-Antonin et de Bayle. Ce dernier payait toujours une redevance au prieur de Saint-Victor. En 1659, le seigneur de Saint- Antonin cède un terrain à Jean Aubert, fondateur du Prieuré de Sainte-Victoire. Un peu plus tard, l'abbé mentionne y avoir entrepris l''ouverture du rocher à des- sein d'une chapelle.
La vocation religieuse disparaît mais le hameau perdure. Le Trauc (en provençal : cavité ou habi- tat sommaire) est at- testé en 1712. Deux familles paysannes l'habitent probablement. Un puits est situé à proximité. La chapelle est trans- formée en maison dans les années 1820. La pièce à vivre contient cheminée, cuisine, escalier d'accès aux chambres et un sol soigneusement dallé. 1855 marque l'abandon définitif du hameau

Nature des difficultés **:** Parcours sans grande difficulté sauf la descente au retour où les bâtons sont recommandés.

GPS parking **:** **43.523750, 5.547240**

Trajet routier **: 18 km - 25 mn** ***Prévoir : 7 €/voiture***

Du Val de l'Arc, sortir du Parking, prendre à droite puis remonter le cours Gambetta, prendre le boulevard Carnot et tourner à droite vers le Tholonet. Continuer sur la D17 route Cézanne et **400 m après l'intersection de Beaurecueil, prendre à gauche** la piste bétonnée qui mène au **parking de l'Aurigon et l'aire de Roques-Hautes.**

Vêtements adaptés aux conditions atmosphériques. Eau en quantité suffisante.
Chaussures de marche obligatoires. Bâtons conseillés. Passeport santé
Pensez à prévoir l'appoint ainsi que des chaussures de rechange et un sac pour vos chaussures de randonnée.